

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

PARASPORT QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2022

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15
Renseignements supplémentaires	16-19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de PARASPORT QUÉBEC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de PARASPORT QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PARASPORT QUÉBEC au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de levées de fonds et de dons, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021 et de l'actif net au 31 mars 2022, 1er avril 2021 et 31 mars 2021. Nous avons exprimé par conséquent, une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹
Montréal, le 9 septembre 2022

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

PARASPORT QUÉBEC
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Gestion et administration (annexe A)	211 008	238 691
Collecte de fonds (annexe B)	44 946	48 406
Placements Sports (annexe C)	601 593	459 890
Développement - Au delà des limites (annexe D)	-	95 033
Disciplines sportives (annexe E)	<u>287 589</u>	<u>187 708</u>
	<u>1 145 136</u>	<u>1 029 728</u>
CHARGES		
Gestion et administration (annexe A)	120 275	134 095
Collecte de fonds (annexe B)	45 178	52 219
Développement - Au delà des limites (annexe D)	176 139	139 900
Disciplines sportives (annexe E)	353 776	201 357
Amortissement des immobilisations	<u>23 911</u>	<u>9 398</u>
	<u>719 279</u>	<u>536 969</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES POSTES SUIVANTS	425 857	492 759
Subvention d'urgence	37 011	127 370
Don d'urgence	<u>-</u>	<u>15 000</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>462 868</u></u>	<u><u>635 129</u></u>

PARASPORT QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022			2021	
	Investi en immobi- lisations \$	Affecté (note 11)	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	11 766	679 606	240 041	931 413	296 284
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(23 911) ⁽¹⁾	-	486 779	462 868	635 129
Acquisition d'immobilisations	66 926	-	(66 926)	-	-
Utilisation affectation d'origine interne (note 11)	-	(494 705)	494 705	-	-
Affectation d'origine interne (note 11)	-	249 483	(249 483)	-	-
SOLDE À LA FIN	54 781	434 384	905 116	1 394 281	931 413

⁽¹⁾ Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

PARASPORT QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	773 236	481 997
Débiteurs (note 3)	735 057	560 048
Frais payés d'avance	11 019	10 884
	<u>1 519 312</u>	<u>1 052 929</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>54 781</u>	<u>11 766</u>
	<u><u>1 574 093</u></u>	<u><u>1 064 695</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	135 212	93 282
Revenus reportés	4 600	-
	<u>139 812</u>	<u>93 282</u>
DETTE À LONG TERME (note 7)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u>179 812</u>	<u>133 282</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	54 781	11 766
AFFECTÉ (note 13)	434 384	679 606
NON AFFECTÉ	905 116	240 041
	<u>1 394 281</u>	<u>931 413</u>
	<u><u>1 574 093</u></u>	<u><u>1 064 695</u></u>

APPROUVÉ

PARASPORT QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	462 868	635 129
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	23 911	9 398
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-
	<u>486 779</u>	<u>644 527</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(175 009)	(272 783)
Frais payés d'avance	(135)	7 640
Créditeurs	41 930	26 819
Revenus reportés	4 600	(10 553)
	<u>(128 614)</u>	<u>(248 877)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	358 165	395 650
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(66 926)</u>	<u>(11 032)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	291 239	424 618
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>481 997</u>	<u>57 379</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>773 236</u></u>	<u><u>481 997</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants :

- Regrouper les clubs sportifs pour personnes en fauteuil roulant au Québec;
- Agir comme pivot pour l'ensemble des intérêts et activités des membres;
- Collaborer avec les différents intervenants du sport pour une concertation commune.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits d'événements et championnats

Les produits provenant des événements et des championnats sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Produits des commissions sportives

Les produits provenant des commissions sportives sont constatés lors du déroulement de la saison de chacune des disciplines concernées.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Fauteuils roulants	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel de sport	Amortissement linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et la dette à long terme.

3- DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	73 260	19 348
Parasport Plus (note 9)	-	27 959
Subventions	265 190	249 902
Placements sports	388 281	254 436
Taxes à la consommation	8 326	8 403
	<u>735 057</u>	<u>560 048</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de sport	5 028	3 787	1 241	2 917
Matériel informatique	18 691	18 691	-	1 154
Matériel roulant	285 383	231 843	53 540	7 695
	<u>309 102</u>	<u>254 321</u>	<u>54 781</u>	<u>11 766</u>

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

5- CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	126 963	87 937
Salaires et vacances courus	8 249	5 345
	135 212	93 282

6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 60 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 8,45 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs. Au 31 mars 2021, le crédit n'est pas utilisé.

7- DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1 ^{er} janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	40 000	40 000
Portion échéant à court terme	-	-
	40 000	40 000

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un apport de 10 091 \$ (9 296 \$ en 2021) de l'organisme contrôlé. Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange.

9- ORGANISME CONTRÔLÉ

L'organisme PARASPORT PLUS est un organisme contrôlé par PARASPORT QUÉBEC car ils ont le même conseil d'administration et la même direction qui participe étroitement à l'élaboration des politiques de cet organisme et a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

PARASPORT PLUS est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les états financiers sommaires de cet organisme sont présentés ci-après :

	2022	2021
	\$	\$
Actif	303 753	310 034
Passif	1 180	20 011
Actif net non affecté	302 573	290 023
Produits	22 740	20 681
Charges	11 198	10 441
Plus-value (Moins-value) sur placements	1 008	28 194
Activités de fonctionnement	(30 023)	(541)
Activités d'investissement	30 000	813

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

10- CESSION DE PROPRIÉTÉ AVEC GESTION

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2022, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 344 745 \$ (351 795 \$ en 2021) et la somme du capital investit chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 141 769 \$.

11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exercice 2021, la fédération a utilisé un montant de 20 706 \$ sur le montant total des affectations qui était de 63 082 \$. Le reliquat soit 42 376 a été reversé dans l'actif net non affecté.

De plus et additivement au surplus non utilisé des exercices antérieurs, certains programmes ont dégagé des surplus d'opérations durant cet exercice. Afin de permettre à ces programmes d'en disposer les exercices subséquents, le conseil d'administration a résolu d'affecter ces montants à ces programmes, comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Athlétisme	46 201	42 060
Basketball	76 094	94 666
Powerchair soccer	13 102	16 653
Rugby	20 878	46 867
Tennis	12 555	28 366
Au-delà des limites - Subventions	-	55 484
Au-delà des limites - Autofinancement	240 106	260 761
Programme Soleno	6 391	6 391
MEES - Projet gymnases	15 982	15 982
Acquisition matériel roulant	3 075	70 000
	434 384	637 230

Ces montants grevés d'une affectation interne ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable du conseil d'administration.

PARASPORT QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022

12- ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du rapport, la fédération est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la fermeture de ses bureaux. la fédération a continué son activité en télétravail.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de la fédération

13- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire et à ses créditeurs.

14- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE A- GESTION ET ADMINISTRATION

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Équipements	4 214	550
Affiliations	866	2 555
Subventions	203 809	234 261
Administration	2 119	1 325
	<u>211 008</u>	<u>238 691</u>
Charges		
Bourses	8 225	8 150
Équipements	-	21 245
Administration	112 050	104 700
	<u>120 275</u>	<u>134 095</u>
	<u>90 733</u>	<u>104 596</u>

ANNEXE B- COLLECTE DE FONDS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Équipements	1 150	-
Subventions	9 096	9 296
Parasport Plus (note 9)	10 091	9 296
Événements bénéfiques et dons	61 504	98 089
À déduire : dons admissibles à appariement	(36 895)	(68 275)
	<u>44 946</u>	<u>48 406</u>
Charges		
Administration	45 178	52 219
Événements bénéfiques	-	-
Autres	-	-
	<u>45 178</u>	<u>52 219</u>
	<u>(232)</u>	<u>(3 813)</u>

ANNEXE C- PLACEMENTS SPORTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds de réserve	439 850	291 129
Intérêts du fonds de dotation	14 596	-
Dons admissibles à l'appariement	147 147	168 761
	<u>601 593</u>	<u>459 890</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE D- DÉVELOPPEMENT - AU-DELA DES LIMITES

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
ONS	-	-
Participation	-	135
Subventions et fondations	100 000	195 384
À déduire : dons admissibles à appariement	(100 000)	(100 486)
	<u>-</u>	<u>95 033</u>
Charges		
Développement	925	152
Disciplines sportives	15 561	25 830
Administration	159 653	113 918
	<u>176 139</u>	<u>139 900</u>
	<u>(176 139)</u>	<u>(44 867)</u>

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES

	2022	2021
	\$	\$
Athlétisme		
Produits		
Autres revenus	2 383	-
Subventions	68 396	59 320
	<u>70 779</u>	<u>59 320</u>
Charges		
Dépenses sportives	7 010	9 102
Subventions	43 402	43 523
Administration	16 226	15 458
	<u>66 638</u>	<u>68 083</u>
	<u>4 141</u>	<u>(8 763)</u>
Basketball		
Produits		
Autres revenus	11 423	-
Subventions	83 384	50 790
	<u>94 807</u>	<u>50 790</u>
Charges		
Dépenses sportives	13 924	2 471
Subventions	79 825	24 426
Administration	19 630	30 817
	<u>113 379</u>	<u>57 714</u>
	<u>(18 572)</u>	<u>(6 924)</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE E- DISCIPLINES SPORTIVES (suite)

	2022	2021
	\$	\$
Powerchair soccer		
Produits		
Autres revenus		-
Subventions	13 704	8 593
Fédération	-	-
	<u>13 704</u>	<u>8 593</u>
Charges		
Dépenses sportives	2 000	16
Subventions	508	-
Administration	14 747	11 806
	<u>17 255</u>	<u>11 822</u>
	<u>(3 551)</u>	<u>(3 229)</u>
Rugby		
Produits		
Autres revenus	4 045	(2 000)
Subventions	44 976	42 389
	<u>49 021</u>	<u>40 389</u>
Charges		
Dépenses sportives	20 292	3 737
Subventions	32 040	8 237
Administration	22 678	18 113
	<u>75 010</u>	<u>30 087</u>
	<u>(25 989)</u>	<u>10 302</u>
Tennis		
Produits		
Autres revenus	32 018	2 430
Subventions	26 594	21 889
	<u>58 612</u>	<u>24 319</u>
Charges		
Dépenses sportives	40 411	1 729
Subventions	17 525	7 246
Administration	16 509	17 333
	<u>74 445</u>	<u>26 308</u>
	<u>(15 833)</u>	<u>(1 989)</u>

PARASPORT QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE - DISCIPLINES SPORTIVES (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Curling		
Produits		
Subventions	-	2 297
Charges		
Administration	7 049	5 341
	<u>(7 049)</u>	<u>(3 044)</u>
Sports électroniques		
Produits		
Autres revenus	666	2 000
Charges		
Administration	-	2 002
	<u>666</u>	<u>(2)</u>
Championnats nationaux		
Produits		
Autres revenus	-	-
Subventions	-	-
Charges		
Dépenses	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
Total des produits des disciplines sportives	287 589	187 708
Total des charges des disciplines sportives	353 776	201 357
	<u>(66 187)</u>	<u>(13 649)</u>